

# Pré-rentrée en août ? **C'EST NON !**

Après les « rattrapages le mercredi après-midi » - dont un est encore prévu le 11 juin prochain - le nouveau calendrier scolaire auquel s'est opposé le SNES-FSU et qui a reçu un avis défavorable au CSE impose, pour les rentrées 2014, 2015 et 2016, une pré-rentrée en août !

## C'est une mesure vexatoire et démagogique :

- Elle représente un allongement du temps de travail sans cesse de s'alourdir (hausse des effectifs, hausse des dépenses, etc.) et que le gel des salaires et l'absence de recrutement...
- Elle sert d'écran de fumée pour empêcher de voir s'aggraver la crise de ressources humaines, de conditions de travail, de moyens matériels, etc. dans de nombreuses écoles.

**RECU DU MINISTRE :**  
**GRÂCE À L'ACTION DES PERSONNELS ET DU SNES**  
**LA RENTRÉE DES PERSONNELS AURA LIEU LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE**

du lundi 2 septembre qui a été  
ont pourtant travaillé ce jour-là au ser-

la demi-journée du matin a été « rattrapée » le mer-  
est accablant : désorganisation des établissements avec, entre  
le mercredi après-midi et les conséquences sur le sport scolaire, pro-  
avérée d'efficacité pédagogique...

établissements se verraient contraints de vivre encore une telle situation le 11 juin  
demi-journée.

**pas et vous demandons d'annuler dès maintenant cette disposition.**

Par ailleurs, nous ne pouvons accepter de devoir effectuer notre rentrée au mois d'août et vous demandons de revoir le projet triennal de calendrier scolaire afin de respecter 2 principes : la journée de prérentrée est une véritable journée de travail ; elle fait partie intégrante de l'année scolaire qui est beaucoup plus perturbée et déséquilibrée par le maintien du zonage que par la soi-disant « perte » d'une journée de cours en septembre.

**SIGNER ET FAIRE SIGNER LA PÉTITION  
POUR EXIGER UN AUTRE CALENDRIER SCOLAIRE !**

[pasdepreentreeenaout.net](http://pasdepreentreeenaout.net)

Modèle de motion sur notre site [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)  
pour exprimer le refus collectif de cette journée supplémentaire vexatoire

**Le SNES-FSU a déposé un préavis de grève pour la journée du 29 août  
si le nouveau Ministre persiste à vouloir la maintenir.**